

**FICHE DE PRISE DE DÉCISION**

<b>Fiche de prise de décision : FIN-TRE-2017-007</b>
<b>Direction des finances</b>
<b>Service de la trésorerie</b>
<b>Objet : Renouvellement du contrat d'assurance collective du 1<sup>er</sup> avril 2017</b>
<b>Date : Le 2 mars 2017</b>

**ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problemème)**

En novembre 2012, la Ville de Lévis a procédé à un appel d'offres public pour l'octroi d'un nouveau contrat pour le régime d'assurance collective des employés de la Ville de Lévis, contrat qui débutait le 1<sup>er</sup> avril 2013.

Ainsi, le 4 février 2013, par la résolution CV-2013-00-66, le nouveau contrat fut octroyé à la compagnie d'assurance SSQ, Société d'assurance-vie pour une durée maximale de 5 ans se terminant le 31 mars 2018.

Conformément au contrat, la tarification doit être revue pour les années trois, quatre et cinq de ce même contrat. De ce fait, l'assureur a ainsi déposé, en décembre 2016, les conditions de renouvellement pour la dernière année du contrat, soit du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018.

Découlant de ce dépôt, l'actuaire désigné par la Ville de Lévis a procédé à plusieurs échanges et séances de négociation avec l'assureur afin d'en arriver à une entente négociée.

**ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)**
**ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION**

Mise en place des nouvelles primes d'assurance collective qui seront effectives au 1<sup>er</sup> avril 2017.

**FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)**

Coûts/revenus	Impacts	2017	2018	2019
---------------	---------	------	------	------

Les coûts additionnels sont imputés aux codes budgétaires des bénéfices marginaux (289) pour un coût total annuel d'environ 154 104 \$ avant TVQ ou 167 971 \$ avec TVQ.

Salaires et bénéfices marginaux	125 978 \$	41 993 \$
---------------------------------	------------	-----------

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires  Oui  Non

**Commentaires**

Le coût additionnel sera imputé au code des bénéfices marginaux (289) de chaque employé assuré.

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
- Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
- Règlement « Omnibus » RV-\_\_\_\_\_, résolution CE-\_\_\_\_\_
- Autre (spécifier) : à même les bénéfices marginaux, résolution CV-\_\_\_\_\_

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

**Commentaires**

Numéro du projet PTI : N/A      Montants      2017      2018      2019  
\_\_\_\_\_

Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :       Oui  Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : \_\_\_\_\_

Signature du responsable  
d'activité budgétaire Manuel Rodrigue      Date : 09 103 2017

**ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)**

CE du 21 mars 2017  
CV du 27 mars 2017

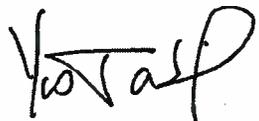
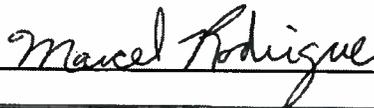
**PERSONNES CONSULTÉES**

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Daniel Gagné, actuaire de Mallette actuaires inc.	2017-03-03	Actuaire désigné par l'employeur
Comité d'assurance collective	2017-02-17 et 2017-02-27	Recommander l'approbation des taux de renouvellement tel que prévu au rôle du comité

**RECOMMANDATION (énoncé)**

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'accepter la nouvelle tarification relative au contrat d'assurance collective attribué par la résolution CV-2013-00-66, le tout pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018.

Liste des pièces jointes : Analyse du renouvellement au 1<sup>er</sup> avril 2017 préparé par l'actuaire de l'employeur

Préparée par : Yves Tardif, CPA, CMA		Titre d'emploi : Coordonnateur, Division paie et avantages sociaux	
Recommandée par :			
Yves Tardif, CPA, CMA  Coordonnateur, Division paie et avantages sociaux	Sylvie Bourgoïn, CPA, CGA, ASC  Chef de service et assistante-trésorière		
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
Commentaires :			
Signature de la Direction :		Date : 09 103 12017	
			

<p><b>COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE</b></p> <hr/> <hr/>
---

Signature de la Direction générale :  Date : 14 3 2017

**Ville de Lévis**

**Analyse du renouvellement au 1er avril 2017**

**Regroupement TOTAL**

Tarification applicable le :

**1 avril 2017**

Garantie assurée	Actuel	Renouvellement négocié 1er avril 2017	
	Prime	Ajustement	Prime
Assurance vie de l'adhérent	23 299 \$	-2,5%	22 716 \$
Assurance mort ou mutilation par accident de l'adhérent	6 045 \$	0,0%	6 045 \$
Assurance vie des personnes à charge	2 387 \$	-2,5%	2 327 \$
Assurance invalidité de longue durée	68 582 \$	20,0%	82 299 \$
<b>Sous-total mensuel</b>	<b>100 313 \$</b>		<b>113 387 \$</b>
Pourcentage par rapport à actuellement	100,0%		113,0%
Écart par rapport à actuellement	0 \$		13 074 \$
Assurance invalidité de courte durée	70 953 \$	8,9%	77 302 \$
Assurance maladie	157 499 \$	4,0%	163 758 \$
<b>Sous-total mensuel</b>	<b>228 451 \$</b>		<b>241 061 \$</b>
Pourcentage par rapport à actuellement	100,0%		105,5%
Écart par rapport à actuellement	0 \$		12 609 \$
<b>Total mensuel</b>	<b>328 764 \$</b>		<b>354 448 \$</b>
Pourcentage par rapport à actuellement	100,0%		107,8%
Écart par rapport à actuellement	0 \$		25 684 \$
<b>Total annuel estimé (taxe de 9 % incluse)</b>	<b>4 300 232 \$</b>		<b>4 636 174 \$</b>
<b>Écart annuel estimé (taxe de 9 % incluse)</b>			<b>335 941 \$</b>

Modifié le : 03/03/2017